

TITRE DE LA LEÇON : LES MOUVEMENTS D'EXECUTION

Discipline : Education musicale

Sous-discipline : Théorie musicale

Cycle : Collège - Niveau : Quatrième

1-Définition

Le mouvement (d'exécution) est le degré de lenteur ou de vitesse dans lequel doit être exécuté un morceau de musique. IL est d'usage d'appeler cela le « tempo ».

IL permet de déterminer la durée absolue des différents signes. IL y a une grande variété de mouvements, depuis le plus lent jusqu'au plus vif. Le mouvement est indiqué par des termes italiens que l'on place au commencement d'un morceau de musique et au-dessus de la portée.

N.B

Il n'est donc pas évident d'interpréter ou d'exécuter un morceau de musique ou une quelconque œuvre sans indication de la vitesse, déterminée assez souvent du plus lent au plus rapide qui n'est que fonction du mouvement.

2- Les mouvements lents

terme	Signification
Largo	large, lent
Larghetto	un peu moins lent que largo
Lento	lent

3-Les mouvements moins lents

terme	Signification
Adagio	à l'aise
Andante	allant
Andantino	un peu moins lent que andante
Moderato	modéré
Allegretto	un peu moins vif que allegro

4-Les mouvements rapides

terme	Signification
Allegro	gai, animé
vivace	vivement
Presto	rapidement
Prestissimo	extrêmement vite

Exercice

1-Donne la signification de termes suivants : allegro, moderato adagio, presto.

2-Donne l'appellation de termes par lesquels est indiqué le mouvement d'un morceau.